

## Chorus Aviation annonce le dépôt d'une circulaire d'assemblée extraordinaire des actionnaires

HALIFAX (Nouvelle-Écosse), le 3 janvier 2025 – Chorus Aviation Inc. (TSX : CHR) (« **Chorus** ») a annoncé aujourd'hui qu'elle a déposé sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction (la « **circulaire** ») dans le cadre de son assemblée extraordinaire (l'« **assemblée** ») à venir des porteurs d'actions à droit de vote variable de catégorie A et d'actions à droit de vote de catégorie B (les « **actions** » et, les porteurs de celles-ci, les « **actionnaires** »). La circulaire est disponible sous le profil de Chorus dans le Système électronique de données, d'analyse et de recherche + (SEDAR+) à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

L'assemblée aura lieu le 4 février 2025 à 11 h (heure de l'Est) sous forme exclusivement virtuelle et sera tenue afin de demander aux actionnaires d'approuver une résolution spéciale visant un regroupement proposé des actions (le « **regroupement** »). Le regroupement, s'il est approuvé et mis en application, serait réalisé selon un ratio tombant dans la fourchette de une (1) action après regroupement pour chaque cinq (5) à dix (10) actions avant regroupement, le ratio exact devant être déterminé par le conseil d'administration de Chorus (le « **conseil** »).

Les actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 décembre 2024 ont le droit d'être convoqués à l'assemblée, d'y participer et d'y exercer les droits de vote rattachés à leurs actions. Pour être approuvée, la résolution spéciale requiert l'approbation d'au moins les deux tiers (66 ⅔ %) des voix exprimées par les actionnaires à l'assemblée. En cas d'approbation de la résolution spéciale, le conseil aura le pouvoir discrétionnaire, pour une période d'un an suivant l'assemblée, de déterminer le ratio de regroupement et le moment exacts du regroupement, y compris de décider de ne pas réaliser le regroupement. En outre, le regroupement est assujéti à l'approbation de la Bourse de Toronto (la « **TSX** »).

Les précisions sur l'assemblée et la façon dont les actionnaires ou leurs fondés de pouvoir dûment nommés peuvent assister et participer à l'assemblée figurent dans la circulaire. Les actionnaires sont invités à examiner attentivement la circulaire, laquelle est disponible sur le site Web de Chorus ([www.chorusaviation.com](http://www.chorusaviation.com)) sous l'onglet « Investors – Reports » (en anglais seulement) et sous le profil de Chorus dans SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

Pour de plus amples renseignements généraux ou de plus amples renseignements sur les procédures de vote, les actionnaires sont invités à s'adresser à Shorecrest Group Ltd., l'agent de sollicitation de procurations de Chorus, par appel sans frais en Amérique du Nord au 1-888-637-5789, par appel à frais virés hors de l'Amérique du Nord au 1-647-931-7454 ou par courriel à l'adresse [contact@shorecrestgroup.com](mailto:contact@shorecrestgroup.com).

### Information prospective

Le présent communiqué peut renfermer de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables (collectivement, l'« **information prospective** »). L'information prospective se reconnaît à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « anticiper », « estimer », « s'attendre », « avoir l'intention de », « planifier », « pouvoir », « projeter » ou d'autres termes ou expressions semblables, y compris la tournure négative de ceux-ci, bien que toute information prospective ne contienne pas nécessairement ces termes d'identification. L'information prospective dans le présent communiqué comprend notamment des déclarations et des attentes notamment quant aux éléments suivants : l'approbation ou non par les actionnaires de la résolution spéciale qui autorise le regroupement, la décision du conseil de donner suite au regroupement après avoir obtenu l'approbation des actionnaires et le ratio de regroupement que choisira le conseil s'il décide d'aller de l'avant avec le regroupement. Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont décrits dans l'information prospective en raison de risques connus et inconnus, notamment les facteurs de risque

décrits dans le dossier d'information publique de Chorus qui est disponible sous son profil dans SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

De par sa nature même, l'information prospective repose sur des hypothèses, est soumise à d'importants risques et incertitudes et ne peut être considérée comme fiable notamment en raison de l'évolution d'événements externes et d'incertitudes générales liées à l'activité de l'entreprise. Les résultats, les rendements ou les réalisations réels pourraient différer sensiblement de ceux qui sont décrits dans l'information prospective en raison d'un certain nombre de facteurs, notamment les facteurs de risque décrits dans le dossier d'information publique de Chorus qui est disponible sous son profil dans SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

L'information prospective présentée dans le présent communiqué reflète l'information à la date du présent communiqué (ou à la date à laquelle elle est déclarée avoir été fournie) et peut changer après cette date. Chorus décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser l'information prospective pour tenir compte de nouveaux éléments d'information, d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit, sauf dans la mesure où elle y est tenue en vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables.

### **À propos de Chorus Aviation Inc.**

Chorus est une société canadienne axée sur les activités liées aux services d'aviation. Ses filiales en exploitation sont : Jazz Aviation, l'exploitant régional le plus important au Canada et fournisseur de services aériens régionaux sous la marque Air Canada Express; Voyageur Aviation, un chef de file en matière de services de vols nolisés spécialisés, de modification d'avions, d'approvisionnement en pièces et de soutien en service; et Cygnet Aviation Academy, une académie accréditée à l'avant-garde de l'industrie, qui prépare les pilotes à accéder à des postes au sein des sociétés aériennes. Ensemble, les filiales de Chorus offrent des services englobant toutes les étapes du cycle de vie utile d'un avion, notamment : l'acquisition et la location; le réaménagement, l'ingénierie, la modification, l'adaptation et la transition; les vols à forfait; la maintenance des avions et des composants, le démontage et l'approvisionnement en pièces, en plus d'assurer la formation de pilotes.

Les actions à droit de vote variable de catégorie A et les actions à droit de vote de catégorie B de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « CHR ». Les débentures de premier rang non garanties convertibles à 6,00 % échéant le 30 juin 2026 et les débentures de premier rang non garanties à 5,75 % échéant le 30 juin 2027 de Chorus sont négociées à la Bourse de Toronto sous les symboles « CHR.DB.B » et « CHR.DB.C », respectivement. Pour obtenir de plus amples renseignements sur Chorus, veuillez vous rendre à l'adresse [www.chorusaviation.com](http://www.chorusaviation.com).

**Relations avec les médias pour Chorus :** [media@chorusaviation.com](mailto:media@chorusaviation.com)

**Relations avec les analystes pour Chorus :** [investorsinfo@chorusaviation.com](mailto:investorsinfo@chorusaviation.com)